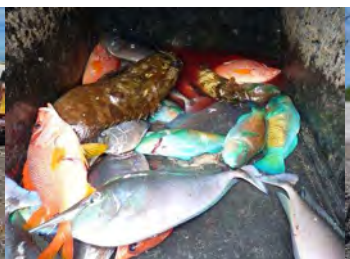


TE REO O TE TAGATA HENUA





Mon premier déplacement, trois jours après ma prise de fonction, le 26 janvier dernier, fut consacré à l'atoll de Hao et à ses projets de réhabilitation et de développement en cours. Par ce déplacement, j'ai souhaité non seulement souligner l'importance de l'effort financier et humain sur place, mais également, et surtout, rendre hommage au symbole fort que ce projet symbolise en terme de partenariat Etat-Pays. Ce partenariat vise, en totale coopération avec la commune, à faire de Hao un exemple en matière de développement endogène et durable. Au-delà de la simple réhabilitation des anciens sites militaires, il suscite de multiples initiatives avec la mobilisation des associations locales et la création de véritables petites entreprises, génératrices d'emplois dans des domaines aussi divers que la construction, la pêche, le commerce, l'agriculture, l'artisanat et le tourisme.

Les travaux en cours, dont vous pourrez constater l'avancée dans ce 5^{ème} numéro de la lettre d'information de Hao assurent déjà un renouveau à l'atoll en permettant une réelle réappropriation des terres et l'embauche ainsi que la formation de plusieurs travailleurs locaux. Mais il ne faut pas que le chantier s'arrête là.

L'objectif est bien de permettre à différentes initiatives privées locales d'écrire une nouvelle page de l'histoire de Hao, afin que l'atoll devienne non seulement un nouveau centre administratif et économique des Tuamotu, mais également un exemple en matière de développement respectueux de son environnement.

Plusieurs initiatives sont d'ores et déjà soutenues par le Pays et l'Etat qui travaillent en total partenariat en faveur de la population locale. Je souligne également l'indispensable implication de la commune qui, comme vous pourrez le lire dans ce nouveau numéro du Te Reo, définit et planifie son développement à travers le Plan Général d'Aménagement et affirme sa volonté de mener à bien un programme ambitieux de gestion des déchets.

Les efforts en faveur des jeunes porteurs de projets innovants et de

la mise en place de projets structurants ne peuvent se concrétiser que par la confirmation et la montée en puissance du travail accompli avec les services du Pays, la commune et la population. Le lancement des premiers projets agricoles, la construction prochaine du tout nouveau bâtiment dédié à la pêche et les études en cours en matière d'énergie hydrolienne sont autant d'exemples du nouveau dynamisme de l'atoll que nous continuerons à accompagner tout au long de ces prochaines années avec un objectif commun : redonner aux jeunes des atolls l'espoir et la fierté d'être les acteurs d'un nouveau dynamisme économique respectueux tant de l'environnement que de l'histoire de leurs ancêtres.

Pour cela, il nous faut poursuivre et renforcer ces multiples partenariats : c'est ensemble que nous arriverons à donner un nouveau visage à nos archipels.

Richard DIDIER

*Le Haut-Commissaire de la République
en Polynésie française*





En avril 2009 débarquaient sur Hao 34 militaires du Génie, avec leurs engins de travaux publics et leur savoir faire. Puis, au fil du temps, ce sont plus de 60 travailleurs civils supplémentaires, dont une trentaine de Hao, qui ont complété ce dispositif pour assurer la déconstruction des ouvrages de l'ex-DIRCEN, sous la conduite d'opération du ministère de la Défense.

Ce chantier de grande ampleur avance. Je souligne ici la proportion significative d'embauche locale faite sur l'atoll de Hao, et je salue l'effort fait dans ce domaine

par les entreprises qui interviennent sur le site.

Il avance vite, avec 38% des 185 hectares à nettoyer qui sont déjà traités ou sont en passe de l'être.

Il avance intelligemment. Je pense en particulier à la coordination générale assurée par l'administrateur et ses services, en tant que maître d'ouvrage délégué du chantier; je pense également au comité directeur réaffirmé par le vice-président du Pays, et aux différents groupes de travail tripartites Etat-Pays-Commune qui occupent une place centrale; je pense enfin aux nombreux projets de développement évoqués lors de mes visites en août 2010 et en janvier 2011.

Il avance prudemment. Les études de pollutions, la recherche des ayants-droit, les conventions et états

des lieux autorisant les interventions sont un préalable à toute intervention. Les décisions prises aujourd'hui engageront durablement le déroulement et les coûts futurs du chantier : il faut donc les prendre avec discernement et sans précipitation.

Quel plaisir de voir en ces temps de réformes et de restrictions financières un projet d'une telle ampleur se dérouler avec autant d'allant. Il revêt un caractère exceptionnel qu'il convient de saisir, l'occasion unique de recevoir autant de travailleurs sur une longue durée sur l'atoll de Hao, l'occasion également de repenser l'avenir et l'usage de certaines parcelles délaissées, l'occasion par exemple pour la commune d'évacuer ses déchets métalliques à coût nul.

Néanmoins l'effort très significatif de 7 milliards de Fcfp consenti par le ministère de la Défense restera pour Hao un apport éphémère, avec une fin de chantier en 2016, s'il n'est pas accompagné dès maintenant d'une volonté pour construire l'avenir. L'effort simultané mis en œuvre pour favoriser le développement endogène de l'atoll concerne chacun d'entre vous : c'est le cœur de la réhabilitation de l'atoll de Hao.

Ensemble, redonnons à Hao la volonté et les moyens de saisir l'opportunité qui lui est offerte d'exploiter son potentiel, afin que cet atoll redevienne le phare des Tuamotu qu'il a su être par le passé.

**Le contre-amiral
Jérôme REGNIER**

Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française



SOMMAIRE

Le mot du Haut-commissaire	02
Le mot du Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française	03
Les travaux réalisés par le détachement militaire	04
Avancement des travaux confiés à des entreprises privées	07
Un PGA, pour quoi faire?	09
Un dispositif de concentration de poissons (DCP) installé au large de Hao...	10
La régénération de la cocoteraie est lancée	12
La gestion des déchets ménagers à Hao	
Première étape : la caractérisation!	12
Etude hydrodynamique de la passe de Hao	13
Economies d'énergie... Des gestes simples!	14
La page culture	15
Brèves	16

Publication - TE REO O TE TAGATA HENUA - La lettre d'information de Hao est publiée par le Haut-Commissariat et la Polynésie française

Directeur de publication : M. Richard DIDIER, Haut-Commissaire de la République en Polynésie française - M. Oscar TEMARU, Président de la Polynésie française

Comité de rédaction : Groupe de travail communication (Subdivision des Tuamotu-Gambier - Circonscription des Tuamotu-Gambier - Commune de Hao - COMSUP - Vice Présidence - Bureau de la Communication Interministérielle)

Réalisation technique : SAITG

LES TRAVAUX RÉALISÉS PAR LE DÉTACHEMENT MILITAIRE

Tous les quatre mois, un nouveau détachement militaire du Génie vient relever le précédent et poursuivre le chantier de réhabilitation de l'atoll de Hao. Après le 5^{ème} mandat présenté précédemment, voici le travail réalisé par le 6^{ème} mandat, REHAB-6, de novembre 2010 à mars 2011.

Le détachement de ce 6^{ème} mandat était principalement composé de sapeurs issus d'une Compagnie de Travaux Lourds (CTL) et de Voies Ferrées (VF) du 19^{ème} régiment du génie de Besançon, renforcés par un groupe issu d'une compagnie du génie de l'air stationnée sur la base aérienne d'Avord.

Si tous ces sapeurs ont en commun le métier des travaux, ils ont rarement l'occasion de travailler ensemble. Ils ont donc profité de ce chantier hors normes pour mettre en commun leurs savoir-faire et découvrir ensemble de nouveaux engins rarement utilisés dans les armées en métropole.

C'est la raison pour laquelle le début d'un mandat commence toujours par une phase de formation sur les engins spécifiques à la réhabilitation : le concasseur, le cribleur, le broyeur à végétaux, le compacteur à métaux, etc, ...



Concasseur



Cribleur



Broyeur à végétaux

Avec REHAB-6, un nouveau mode de fonctionnement a été testé. Plutôt que de déplacer les engins tous les matins et de les rentrer tous les soirs, ceux-ci sont laissés sur le chantier pendant la nuit, obligeant simplement à maintenir une présence. De cette manière, le nombre d'heures réellement travaillées sur le chantier a considérablement augmenté. De plus, la route d'accès à la passe Kaki a ainsi été mieux préservée.



En trois mois de travail effectif REHAB-6 a rempli sa mission et achevé le traitement des parcelles AV9 à AV13. Chacune d'elles a fait l'objet d'un traitement méticuleux afin de préserver les arbres d'essence rare et indigène, signalés au préalable à la peinture rouge par les « experts » botanistes de l'atoll.

En revanche, le reste de la végétation a été broyé et les résidus de broyage ont été scrupuleusement restitués sur chaque parcelle sous la forme d'un petit tas de copeaux.



AV12 : Arbres et copeaux



AV13 : Poteaux métalliques



AV13 : Végétation préservée

La parcelle AV13 a d'ailleurs été un vrai morceau de bravoure. A l'époque du CEP, cette parcelle était utilisée comme zone d'enfouissement. Des quantités impressionnantes de pièces métalliques y ont été retrouvées et extraites. Une fois triées, ces dernières ont été compactées et entreposées sur le quai LOUARN avant leur évacuation par bateau en direction de l'Asie pour retraitement.



Produits métalliques triés



Compacteur à métaux (presse)



Stockage des produits compactés

La parcelle privée AV9 a été officiellement restituée à ses propriétaires et son exploitation est engagée (Cf. article p.12).

Dans le même temps, la parcelle AS5 a été réorganisée et agrandie. Cette zone est dédiée au stockage des concassés produits à partir des anciens vestiges en béton trouvés sur les parcelles.

Deux tas de matériaux de différentes tailles sont mis à disposition de la population sur cette parcelle, en bord de route. A la demande de la commune, un tas de matériaux plus fin (0-20) sera prochainement disponible sur la parcelle communale AM 8 (terre Moka, côté lagon), située à proximité de la centrale Poerani. De par sa plus grande proximité avec le village, les matériaux seront donc plus accessibles pour tous ceux qui souhaitent venir se servir. Ces tas seront rechargés au fur et à mesure de leur utilisation. Le tas de végétaux broyés sur la parcelle AM8 est également à disposition de la commune et de ses habitants.



Produits concassés à disposition sur la parcelle AS5

Au terme de 4 mois de labeur et leur mission terminée, les hommes et femmes de REHAB-6 ont laissé la place à leurs collègues du 7^{ème} mandat, REHAB-7, venus poursuivre l'œuvre de réhabilitation de mars à juillet 2011. Il s'agit cette fois de sapeurs du 13^{ème} régiment du génie de VALDAHON, renforcés par un groupe du génie de l'air venu d'Istres, près de Marseille.

*Le capitaine Geoffroy DE GOESBRIAND
du 19^{ème} Régiment du Génie de Besançon
a commandé le détachement génie de réhabilitation de l'atoll de HAO, numéro 6 (REHAB-6).*

SIX MOIS DEJA !

« Souvenez-vous, dans le numéro 4 du Te Reo, paru en décembre 2010, je m'étais présenté à vous par ce titre « Un nouvel arrivant au Fenua ».

Eh bien oui, il y a déjà six mois que je suis parmi vous et six mois que j'accueillais, sur votre atoll, Monsieur Eric SACHER, le nouvel administrateur Etat des Tuamotu-Gambier, et lui présentais les chantiers de réhabilitation par les entreprises civiles et par le détachement du génie militaire.

Nous avons eu l'occasion de travailler ensemble au profit de ce grand chantier que représente la réhabilitation de ce bel atoll !

De nombreux projets ont abouti grâce au travail en commun des militaires et des polynésiens, d'autres vont voir le jour et j'en suis très fier. J'ai attaché une grande importance à votre écoute au travers de nos rencontres avec le Tavana et son conseil municipal, sans oublier tous les acteurs des différents groupes de travail, qui ont su répondre à mes questions de métropolitain.

Un nouvelle page de mon aventure polynésienne aura été tournée au moment où vous lirez ces lignes, vous resterez dans mon cœur !

Le capitaine Antoine BOURDÉ, arrivé sur le Fenua ce 23 mars pour me succéder, a découvert votre atoll dès le mardi 29 mars.

Je lui souhaite bon vent et bonne réussite dans cette grande mission de réhabilitation de Hao. »

« *Maeva capitaine, Nana commandant !* »

Commandant Gérard LORBER



Les prochains travaux du détachement REHAB-7 : *Nake, Faratahi, ancienne citerne,...*

Outre la poursuite du chantier à proximité de la passe kaki, le détachement militaire actuel est chargé de la réhabilitation des motu Nake et Faratahi. Des missions préparatoires ont permis de définir les travaux à réaliser ainsi que le mode opératoire spécifique à l'éloignement de ces deux chantiers. Nake et Faratahi ont respectivement accueilli une ancienne tour d'observation ainsi qu'une station météorologique. Les travaux à réaliser consistent en la déconstruction de blocs de béton qui servaient de supports d'antennes ainsi que le ramassage des batteries.

De plus, dans les jours qui viennent, une équipe du détachement réhabilitera les vestiges de l'ancien réseau d'eau du CEP, situés dans le village côté océan.



Ancienne citerne d'eau et local annexe

Batteries sur le motu Nake



Point de situation sur les études environnementales

Le groupement en charge des diagnostics, constitué d'un bureau d'études polynésien (Pae Tai Pae Uta) et d'un bureau d'études métropolitain (Sogreah Magelis), doit effectuer des analyses complémentaires afin de cibler encore mieux les niveaux de pollution et leur implantation et de déterminer avec plus de précision les différentes techniques envisageables de dépollution et de remise en état des terrains, en tenant compte des caractéristiques de l'atoll de Hao et des contraintes de site. Ces études complémentaires devraient se terminer fin 2011.

AVANCEMENT DES TRAVAUX CONFIEÉS À DES ENTREPRISES PRIVÉES

Les travaux nécessitant des compétences ou des agréments particuliers sont réalisés par des entreprises spécialisées. Il s'agit dans un premier temps de travaux de déconstruction de structures de grande hauteur et de bâtiments contenant de l'amiante ou du plomb, dans un deuxième temps d'opérations de dépollution plus complexes (dans le cadre de pollutions industrielles notamment). Ces dernières sont d'ailleurs en phase de définition (voir encadré p.6).

La Direction de l'Infrastructure de la Défense de Papeete (DID-PPT) est chargée de la passation de ces marchés spécifiques et du suivi de leur exécution.



Les travaux terminés : Les chantiers démarrés début 2010

Le groupement d'entreprises polynésiennes, JL Polynésie et LPTS, a terminé début 2011 les travaux concernant l'ex zone vie du 5^{ème} régiment étranger, pour un montant total de près de **110 Millions F CFP**. Un état des lieux de sortie sera prochainement établi avec la commune de Hao, propriétaire des parcelles (Terre Tuakitakipo et Moka), marquant ainsi officiellement leurs restitutions après travaux.



L'ex 5^e RE avant les travaux



L'ex 5^e RE à l'issue des travaux

Les travaux en cours : Les chantiers démarrés en septembre 2010

Le groupement d'entreprises polynésiennes JL Polynésie et INTERROUTE a entamé depuis 6 mois les travaux sur toute la zone aéroportuaire, l'ex zone AMH et l'ancienne zone technique du CEP, dite également zone CT/CID et située au sud du village. Le montant total de ces travaux s'élève à près de **2 milliards de F CFP**. Ils devraient s'achever au cours du 2^e trimestre 2011.

Pour la réalisation de ces deux marchés de travaux, le groupement d'entreprises JL Polynésie et INTERROUTE a, depuis le début de ces travaux, embauché 29 personnes résidant sur l'atoll de Hao.



L'ancienne aérogare avant les travaux



L'emplacement de l'ancienne aérogare à l'issue des travaux

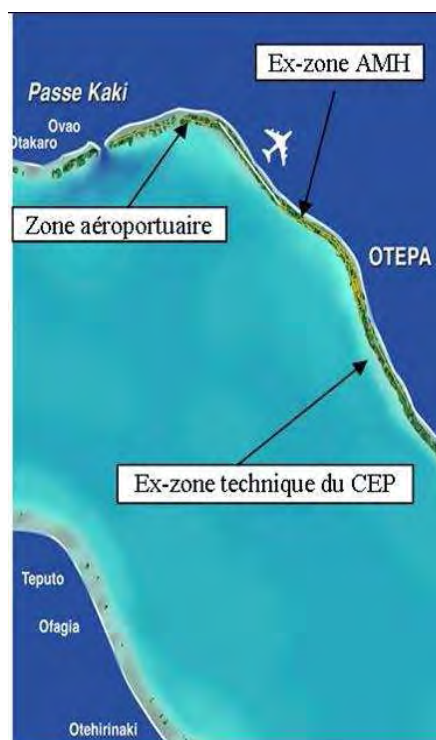


Vue aérienne de la zone aéroportuaire en cours de chantier



Vue de la zone technique air en cours de chantier

L'ensemble des déchets présents sur les parcelles concernées est ramassé, trié et évacué hors de l'atoll vers des centres de traitement. Un nouveau navire arrivera à Hao dans la deuxième quinzaine du mois de mai 2011 dans le cadre d'une commande passée par la DID-PPT ; il permettra de débarrasser l'atoll des ferrailles stockées sur le quai Louarn, non seulement issues des chantiers de démolition mais également des déchets de la commune et des habitants. Il est rappelé que ces déchets doivent être triés (ex : enlèvement des fluides, batteries et pneus pour les véhicules...) avant d'être déposés sur le quai, au niveau de l'emplacement dédié à la commune.



Le barrage flottant adopté par la nature

Une attention toute particulière est portée en bord de lagon lors des travaux de démolition des quais et lors du ramassage des déchets, sur une bande allant jusqu'à 10 m à l'intérieur du lagon. Ainsi, un dispositif empêchant la dispersion des matériaux de petites dimensions dans le lagon est installé pendant la phase effective de ces travaux.

Le 30 janvier dernier, le Conseil municipal de Hao a confirmé son intention de poursuivre et de mener à terme les études nécessaires à l'élaboration du Plan Général d'Aménagement (PGA) de la commune. Pour satisfaire cette demande, le Conseil des Ministres a pris, le 23 mars 2011, un arrêté lançant les études du Plan Général d'Aménagement de Hao.

Qu'est-ce que le PGA ?

L'objectif d'un PGA est de fournir à la commune un document de planification lui permettant d'harmoniser et de maîtriser son développement humain et économique pour les années futures.

Un tel document apporte de nombreux avantages. Il aide les élus locaux à gérer le territoire communal, tout en assurant la satisfaction des besoins des habitants. Il leur permet de répondre rapidement aux demandes par des actions programmées, cohérentes et concertées. Le PGA évite des décisions hâtives ou mal fondées venant compromettre l'utilisation de l'espace dans l'avenir.

Il permet également aux habitants, de prendre conscience de leurs responsabilités individuelles dans l'évolution de leur cadre de vie collectif.

Comment ça va se passer ?

Une commission locale d'aménagement, présidée par le Maire, a été mise en place pour suivre ces études et assurer la concertation entre la population et les services du Pays et de l'Etat. Cette commission regroupe l'ensemble des membres du conseil municipal, des responsables du Pays et de l'Etat, les directeurs des établissements scolaires et des responsables d'associations représentatives.

Les études du PGA se déroulent en plusieurs étapes : le diagnostic, la définition des orientations communales et le projet du PGA.

Le diagnostic et les orientations

Le diagnostic, qui est un état des lieux de la commune, a été réalisé par l'urbaniste Louis Laborde en 2009. Il fait apparaître de nombreuses difficultés sociales et économiques.

A l'issue de la phase de diagnostic, le conseil municipal s'est prononcé sur les grandes orientations d'aménagement et de développement qu'il souhaiterait pour la commune de Hao :

- la création d'emplois locaux ;
- la valorisation des terrains à potentiel agricole ;
- l'amélioration de la qualité et du cadre de vie ;
- la prise en compte des risques naturels et des risques technologiques liés à l'implantation du C.E.P.

L'élaboration du PGA

La troisième étape, la principale, est l'élaboration conjointe par l'urbaniste et les membres de la Commission locale d'aménagement du **projet de PGA** (plans et règlement). Les plans déterminent :

- la répartition du sol en différentes zones d'urbanisme, des zones urbaines et des zones naturelles ;
- le tracé de principe des principales voies à conserver, à modifier ou à créer ;
- les emplacements réservés aux équipements, aux logements sociaux, aux principales installations d'intérêt général et aux espaces publics ;
- l'indication des espaces naturels à maintenir, à développer ou à protéger ;

Le règlement fixe en particulier les règles relatives à l'utilisation du sol. Il peut comporter l'interdiction de construire et établit l'ordre de priorité de réalisation des équipements publics.

L'approbation du PGA

Après examen par le Conseil municipal, ce projet de P.G.A. est présenté à l'avis du Comité d'Aménagement du territoire, pour avoir l'aval du Pays. Il sera ensuite soumis à enquête publique pour obtenir cette fois l'accord de la population de Hao. Après approbation du projet définitif par le Conseil municipal, le P.G.A. sera rendu exécutoire par un arrêté du Conseil des Ministres.

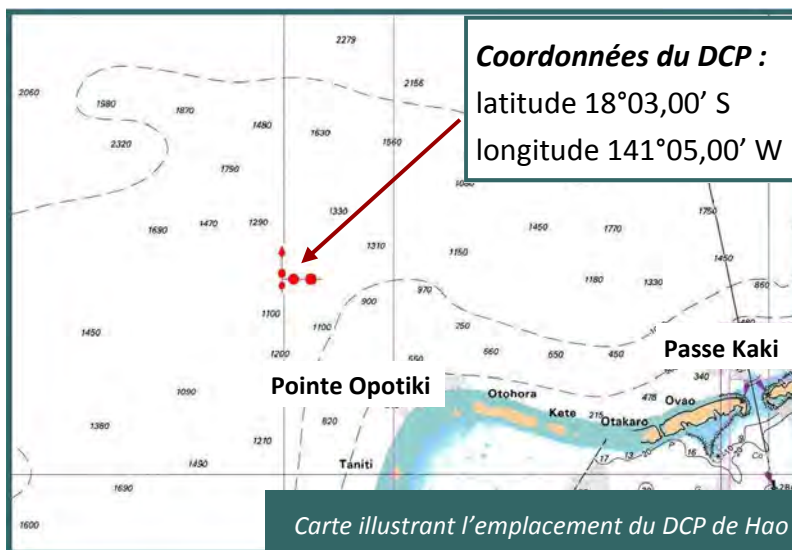
Un document évolutif

Le monde change vite. Le PGA n'est pas un document qui doit rester figé, il doit évoluer pour s'adapter aux évolutions sociales et économiques. Sa modification est donc prévue, environ tous les trois ans.

UN DISPOSITIF DE CONCENTRATION DE POISSONS (DCP) INSTALLÉ AU LARGE DE HAO...

Le 21 décembre dernier, le Service de la Pêche (SPE) a procédé à la pose d'un DCP à Hao. Installé à environ 2 milles nautiques (3,7 km) dans le nord-ouest de la pointe « Opotiki », sur les conseils de Tony Foster, pêcheur côtier professionnel de l'atoll.

Il est mouillé par 1.290 mètres de fond. La longueur de cordage de 1.450m permet au flotteur de s'éloigner latéralement de plus de 1.000 m.



Cette action a été rendue possible grâce au concours de la municipalité, qui a mis sa barge et son personnel à disposition, et de pêcheurs confirmés qui ont accompagné et aidé l'équipe du SPE durant toutes les phases nécessaires à l'ancre du DCP.

... plus de poisson et une meilleure qualité

Après 3 mois d'installation, les 58 visites à proximité du DCP ont permis aux 4 pêcheurs de l'atoll, dont 2 licenciés, de capturer plus de 10 tonnes de poisson soit un revenu de 4,3 millions de Fcfp.

Le tableau ci-contre donne le détail de ces résultats.

La pêche de profondeur représente environ la moitié de la valeur des prises totales pour seulement le quart du poids des prises grâce à la forte valeur des prises capturées à la ligne de fond (pêche au *poito*).

espèce	nombre	poids (kg)	valeur (milliers FCFP)	% poids	% valeur
bonite	1 758	5 201	1 300	49,6%	29,7%
thon jaune	140	2 585	1 810	24,7%	41,4%
germon	21	420	336	4,0%	7,7%
thazard	1	25	18	0,2%	0,4%
marlin	27	1 985	695	18,9%	15,9%
mahimahi	15	269	215	2,6%	4,9%
Total	1 962	10 485	4 373		
pêche de surface	1 840	7 826	1 539	74,6%	35,2%
pêche de profondeur	132	2 659	2 146	25,4%	49,1%

Quelques règles pour pêcher autour des DCP

Pour protéger les cordages des DCP des dégradations causées par les lignes de pêche, il est interdit de s'amarrer au flotteur et de pratiquer la pêche à la bouée ou à la traîne dans un rayon de 100 mètres autour du DCP (Arrêté n°1661/CM du 4 décembre 2000).

C'est quoi un DCP léger?



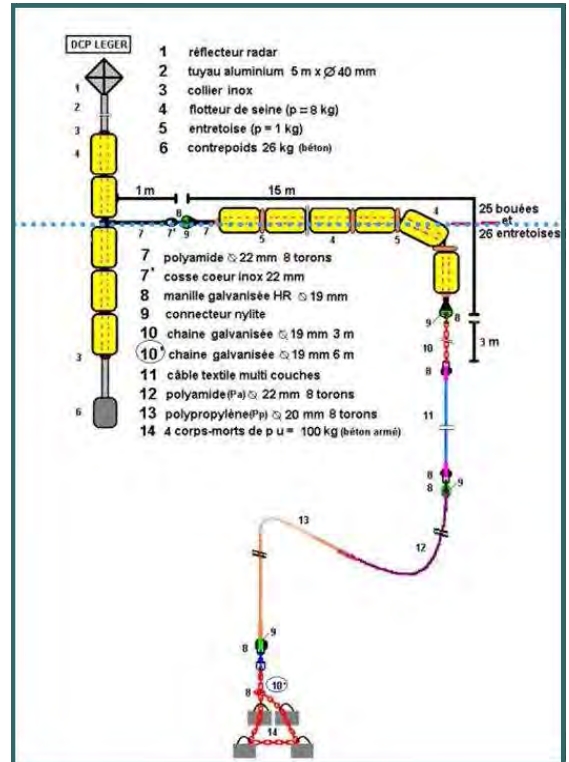
C'est quoi un DCP léger?

Depuis les premiers essais réalisés en 1981, les DCP sont devenus un maillon essentiel pour l'activité des poti marara. Ils peuvent maintenant capturer plus de thons et accroître leurs recettes de vente en limitant leur consommation de carburant, et donc améliorer leur rentabilité.

Un DCP peut être installé à la demande de groupements de pêcheurs ou de communautés pour initier le développement de la pêche côtière dans les îles éloignées, mais également pour pallier la raréfaction des ressources récifo-lagonaires et/ou l'émergence de la ciguatéra.

Un DCP léger est composé de 3 parties :

- La ligne, constituée de cordages différents, relie le flotteur au corps-mort,
- Le flotteur en surface, constitué d'un chaînon de bouées et d'un mât, tend la ligne vers le haut et permet au pêcheur de localiser le DCP,
- Le corps-mort posé sur le fond, d'un poids d'une tonne, ou de plusieurs petits corps-morts de 100 kg, permet de fixer le DCP.



On considère que c'est la ligne verticale qui constitue le principal facteur d'attraction des thons mais, pour améliorer le système, un filet est installé à 15 mètres de profondeur sous le chaînon de bouées.

Il constitue un abri pour les alevins de poissons, lesquels attirent les prédateurs tels que les thonidés (thons et bonites), les thazards et mahimahi, qui attirent eux-mêmes de plus grands prédateurs comme les marlins et les requins.

Une coopérative c'est quoi ?

La coopérative est une forme de société fondée sur le principe de coopération.

Elle a pour objectif de servir au mieux les intérêts économiques de ses participants (sociétaires ou adhérents) soit par la mise en commun de moyens de production, soit par l'achat ou la vente de biens en dehors des circuits commerciaux.

Il est plus facile de transformer une société de droit commun en coopérative que l'inverse.

Les modes de prises de décision sont égalitaires et reposent sur le principe démocratique « un homme = une voix ».

Il n'est pas distribué de bénéfices. Les membres reçoivent éventuellement des ristournes sur les résultats bénéficiaires.

Dans le domaine de la pêche

L'activité principale de la coopérative maritime est par exemple l'avitaillement des navires de pêche. En mettant en commun leurs ressources, les pêcheurs professionnels peuvent plus facilement s'approvisionner en appâts ou en matériel de pêche par exemple.

La coopérative peut commercialiser et distribuer le matériel de pêche nécessaire aux professionnels ainsi que le gasoil, les lubrifiants, les chaînes et cordages, etc, ... Elle peut proposer tous ces matériels à moindre coût et peut même faire fabriquer des engins de pêche.

La coopérative peut également s'ouvrir aux marchés des particuliers et des plaisanciers en leur vendant du matériel de pêche, des cordages, des vêtements de mer, des chaussures, etc, ...

LA RÉGÉNÉRATION DE LA COCOTERAIE EST LANCÉE !

L'association *TE HOTU NO HAOROAGAI* regroupe une vingtaine de propriétaires fonciers qui ont souhaité engager un programme de régénération de la cocoteraie sur leurs parcelles.

En fin d'année dernière, l'association a bénéficié de six CPIA qui ont été formés par le Service du Développement Rural pour créer une pépinière, sur une parcelle au sud de l'atoll.

Profitant de la présence de la Polynésie française en tournée administrative et de l'Etat, Joséphine TEHAE, la présidente de l'association et son équipe ont débuté le programme de plantations à la passe Kaki, sur deux parcelles privées récemment réhabilitées et restituées lors du passage du Haut-commissaire, le 26 janvier dernier.

Ainsi le 2 mars dernier, la délégation, le capitaine du détachement du génie basé à Hao, le maire et son conseil municipal s'étaient donnés rendez-vous pour mettre en terre les premiers cocos germés.

Ceci concrétise un des projets retenus pour la reconversion économique de l'atoll.

Félicitations à cette dynamique association et tous les encouragements pour mener à bien son programme !



Hao et le coprah - Le savez-vous ?

- 122 tonnes de coprah ont été récoltées en 2010, ce qui représente 15 millions de Fcfp, soit une baisse de 29 % des quantités par rapport à 2009. La production de Hao ne représente que 2,2% de la production de l'archipel des Tuamotu Gambier.

- La régénération de la cocoteraie se fait au rythme de 30ha par an. L'objectif du SDR est de replanter au moins 80ha.

LA GESTION DES DECHETS MENAGERS A HAO PREMIERE ETAPE : LA CARACTERISATION !

La commune démarre son opération intitulée : "**Mise œuvre de la gestion des déchets ménagers**". Ce projet d'envergure, d'une enveloppe de près de 250 millions de Fcfp, prévoit :

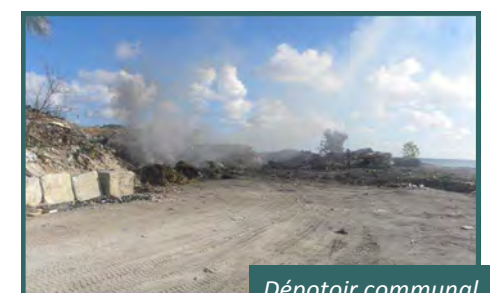
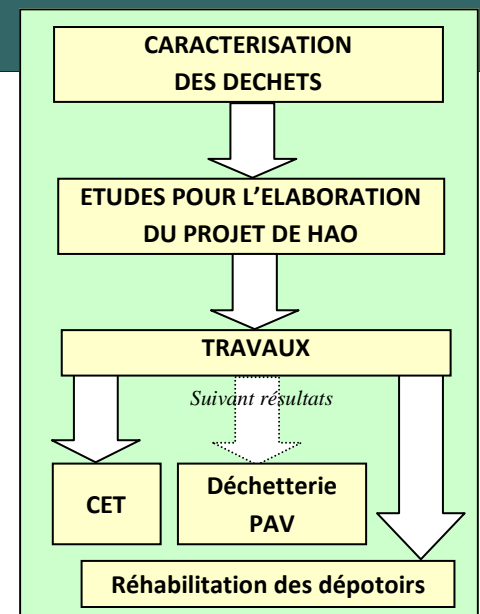
- la mise en place du tri sélectif, à savoir la collecte des déchets ménagers spéciaux ou dangereux (piles, batteries, huiles de vidanges usagées...) et de quelques recyclables,
- l'amélioration de la collecte des déchets ménagers,
- la création d'un site de stockage des déchets ultimes,
- la réhabilitation des dépotoirs communaux.

Finis les projets copiés de Papeete et non adaptés à Hao. Afin d'ajuster le projet aux caractéristiques de Hao, il est indispensable de connaître les quantités de déchets produits et la composition d'une poubelle.

Pour cela, à partir du vendredi 8 avril, la commune engage une **campagne de caractérisation** des déchets qui durera près de deux mois. L'objectif est d'obtenir une "photographie" des habitudes actuelles en matière de déchets dans les ménages.

Comme d'habitude, les services techniques vont collecter vos déchets, trieront quelques camions, en séparant les différentes familles de déchets qu'ils pèseront avant de les emmener au dépotoir. Les quantités et les types de déchets produits sur Hao seront alors connus.

Alors, ne changez pas vos habitudes pour l'instant ! **Merci pour votre collaboration et votre patience.**



Dépotoir communal

ETUDE HYDRODYNAMIQUE DE LA PASSE DE HAO

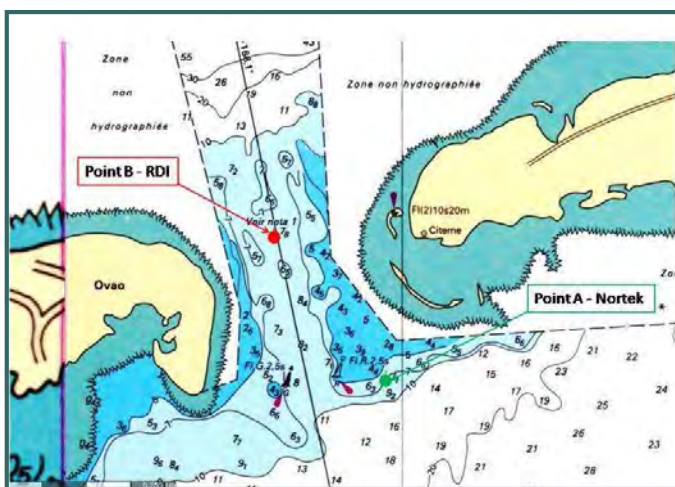
L'étude des courants de la passe Kaki de Hao suit son cours. Ce projet mené par l'Ifremer, en partenariat avec l'Etat (l'ADEME), le Pays et la commune de Hao, a pour but d'évaluer le potentiel hydrolien de l'atoll.

Depuis l'immersion d'un premier appareil de mesure des courants en juin 2010, l'équipe *Energie Marines Renouvelables* du centre Ifremer du Pacifique a réalisé, en étroite collaboration avec la commune de Hao, trois missions supplémentaires.

Celles-ci, effectuées dans des conditions climatiques plus ou moins mouvementées, ont permis aux équipes d'acquérir une certaine expérience et une bonne appréciation du fonctionnement hydrodynamique de la « mythique » passe Kaki.

Les premières données recueillies, fin octobre 2010, sur le point en amont de la passe, ont mis en évidence une forte prédominance des courants sortants ainsi que des interactions Houle/Marée/Courants importantes et fortement influencées par la direction et la hauteur de la houle.

Le dispositif est donc complet depuis cette période et le premier jeu de données associé a été relevé en février 2011, lors de la dernière mission en date sur l'atoll de Hao. Durant ces quelques jours sur le terrain, les bonnes conditions climatiques et l'excellente coordination des deux équipes, Ifremer et communale, ont donné lieu à un travail rapide et efficace. Au programme : remontée des appareils de mesure, extraction des données enregistrées, nettoyage et remise en état du matériel, nouvelles programmations et immersions des deux courantomètres.



Au cours de cette mission un deuxième courantomètre de grande précision a été installé au cœur même de la passe.



Actuellement le travail de traitement des données bat son plein sur la presqu'île de Tahiti.

La prochaine mission sur l'atoll de Hao est prévue pour juin 2011 et achèvera ainsi le cycle de mesures annuelles initialement prévu... affaire à suivre!

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE... DES GESTES SIMPLES !



Avant d'investir dans les énergies renouvelables, il existe des moyens simples et efficaces pour économiser l'énergie à la maison. Voici quelques astuces qui peuvent vous aider à réduire vos factures d'électricité.

Éteignez les appareils en veille

🔌 **Éteignez les veilles des appareils Hi-Fi, ordinateurs, TV... avec une multiprise munie d'un interrupteur**

Quand le voyant lumineux ou l'heure restent affichés, tous les appareils électroniques (télévision, lecteur de DVD, chaîne Hi-Fi, décodeur TV, amplificateur d'antenne, boîtier internet, etc.) consomment de l'énergie. Il en est de même pour un ordinateur : même éteint lorsqu'il reste branché, l'ordinateur continue à consommer de l'électricité. C'est ce qu'on appelle les « veilles cachées ».



Ne laissez pas vos appareils allumés ou en veille toute la journée
Si vous n'en avez besoin qu'un court moment, éteignez-les après usage.

En moyenne, un appareil en veille pendant 4 heures consomme autant d'électricité que pendant 1 heure en marche

> **L'éco-astuce :** Pour que ces appareils ne consomment rien, il faut les débrancher ou connecter l'ensemble à une multiprise à interrupteur.

Limiter la chaleur dans son fare

🔌 **Adoptez les bonnes habitudes qui ne coûtent rien**

Pour garder la fraîcheur dans votre logement, dès que le soleil éclaire les fenêtres, **tirez les rideaux**. La nuit **ouvrez les fenêtres** et créez des circulations d'air pour évacuer la chaleur stockée dans les murs, les planchers, etc.



🔌 **Moins d'apports internes de chaleur**

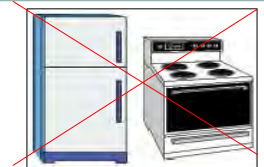
Les appareils électroménagers et l'éclairage produisent de la chaleur. Équipez-vous d'appareils économes, de classes A et A+, surtout les réfrigérateurs et les congélateur, et de **lampes basse consommation** (qui consomment jusqu'à 8 fois moins que les ampoules classiques), vous diminuerez les apports de chaleur tout en allégeant votre facture d'électricité.

> **L'éco-astuce :** Divisez votre consommation d'énergie pour le froid par 3 ou plus en achetant un réfrigérateur ou un congélateur performant, signalé par la lettre A, A+ voire même A++ sur l'étiquette énergie.



🔌 **Placez vos équipements de froid loin des sources de chaleur**

Réservez-leur un emplacement loin du four, et le moins ensoleillé possible. N'ouvrez pas la porte trop longtemps, et n'y placez pas les plats encore chauds !



L'étiquetage réglementaire : l'étiquette énergie

Énergie		Lave-linge
Fabricant		
Modèle		
Economie	A	A
Peu économe	B, C, D, E, F, G	
Consommation d'énergie kWh/cycle	0,95	
Efficacité de lavage	A+++	
Efficacité d'essorage	B	
Capacité (blanc kg)	5,0	
Consommation d'eau L.	48	
Bruit (dB(A) re 1 pW)	51	
	Lavage	51
	Rinçage	63

Cette étiquette figure sur les réfrigérateurs, congélateurs, les lave-linge, les lave-vaisselle, les sèche-linge, les fours électriques, les climatiseurs et les ampoules électriques. Elle vous indique quel appareil est consommateur d'énergie et quel autre l'est moins. Elle vous informe également sur les performances du produit.

La classe A rassemble les produits présentant les meilleures performances en matière d'économie d'énergie.

En Polynésie française, l'arrêté 27/CM du 7 janvier 2008 rend son affichage obligatoire sur la plupart des appareils ménagers neufs mis à la vente ... n'hésitez pas à l'exiger auprès de votre revendeur !

E fakatani teie nō Haoroagai

*J'ai fait un songe
 J'ai vu les deux « torea » messagers de Munanui
 Ils ont un message pour moi Enfant de l'île
 Voici leur message
 Au sud de Hao
 Aux temps de nos ancêtres
Vainono était le village
 Terre de Munanui le grand roi
 Puis **Akega**
 Akega petit « motu »
 Passage des « Mokorea »
 Au lieu dit « te nohoraga tapairu »
 Puis **Topitere**
 Topitere beau « motu »
 Où vécut Tematapuruturuariki
 Puis **Pokara** jusqu'à **Nikau**
 Deux « motu » à l'ouest
 Lieux du roi Tuohea
 Tuohea le roi aux quatre yeux
 Le roi mangeur d'homme
 Le roi qui a dit
 « Mon royaume, mon peuple souffrent
 Je suis le grand roi, le roi Tuohea
 Mes résidences sont à Onikau et Opokara
 Je meurs »
 Puis **Kaki**
 Kaki la passe passage de Tehuriga
 Le courant du récif*



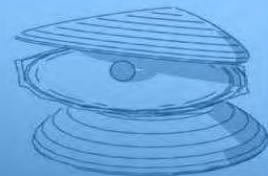
*Et de Marupua le courant central
 Passage des poissons par centaines
 Puis **Tepa**
 A l'est
 Terre de ohava jusqu'à Tikahiva
 Déclamée par la reine Farepa
 Pour que cette génération la connaisse
 Car elle est magnifique
 Otepa notre village aujourd'hui
 Puis **Haviri**
 Haviri où vécut Goiotuarehu
 Fils de Pikimaigatauruhua e Hinatēanuanua
 Laisse voguer ta pirogue Rautini
 Puis **Vainono**
 Oui nous avons fait le tour de notre île
 Voici une déclamation pour que cette génération
 Connaisse notre île
 C'est une belle île étonnante
 Qui a ses rois, ses légendes
 C'est pour cela
 Aimons-la
 Conservons-la
 Déclame-la
 Elle est notre richesse
 Héritage de nos ancêtres*

ARAKINO Christine et TANGI Manuera
 Novembre 2008



Fakatara nō Tematakaurika

*Me voici Tematakaurika
 Surnommée Te-Vahine-Pōpōmāhinano
 La femme qui vole comme un oiseau
 Sur Tehakoro
 Pour y ériger ma demeure de princesse
 Où règnera la dame de pouvoir à Rauira
 Là où elle partagera ses bienfaits
 Le vent s'élève soulevant la mer
 Ouvrant la porte de ma demeure
 Māhinateataruea
 La maison où on confectionne des couronnes
 Où on enfle des perles noires
 Où on étale mes colliers finement travaillés
 A moi Te-Vahine-Pōpōmāhinano
 La dame qui marche sur le récif d'Ohirihiri
 Pour un long voyage
 Allons, partons*



TOURNÉE ADMINISTRATIVE, reconversion économique et développement humain

Du 28 février au 3 mars, 17 représentants de différentes entités du Pays sont venus à la rencontre des populations pour permettre à chacun d'effectuer ses démarches sans avoir à aller à Tahiti, de s'informer sur la gestion du budget familial, la réglementation des prix, les relations entre locataire et propriétaire,

Les services techniques ont pu étudier les améliorations à apporter aux infrastructures et ouvrages de l'atoll.

Ce déplacement a permis d'avancer sur la reconversion économique : travailler avec la coopérative *Goio Tua Rehu* sur le projet de bâtiment de mareyage, poursuivre la structuration du secteur artisanal, rencontrer les porteurs de projets, élaborer les projets d'infrastructures touristiques et culturelles, ...

Les actions pour le développement humain se poursuivent : préparation du plan d'action, traitement de la violence familiale, formation des surveillants du collège et points d'écoute pour les élèves ; à l'école : aide des parents en difficulté avec l'éducation de leur enfant.

DES NOUNOUS BIENTÔT FORMÉES

La formation « Intervenante auprès d'enfant » débute le 18 avril prochain dans les locaux de la MFR avec la société API FORMATION. Cette première phase pour laquelle 12 personnes sont sélectionnées comprend une mise à niveau et une pré-qualification mixant théorie et temps de pratique. Elle se terminera le 8 juillet et sera suivie d'une étape de qualification.

LE SERVICE DU DÉVELOPPEMENT RURAL À HAO EN AVRIL

Philippe TAPI, agent du SDR, sera à Hao du 25 avril au 2 mai pour faire le suivi du programme de régénération de la cocoteraie et aller à la rencontre des porteurs de projets agricoles qui le souhaitent pour leur apporter conseil et assistance.

VISITE TECHNIQUE DES NAVIRES ET SESSION PERMIS MER EN MAI

La DPAM, Direction polynésienne des Affaires maritimes, prend en charge la visite annuelle des navires des pêcheurs professionnels par un inspecteur du 2 au 3 mai prochain. A cette occasion, une session de permis de conduire en mer sera organisée le 4 mai.

LA COOPÉRATIVE GOIO TUA REHU S'ORGANISE

Pour accompagner la mise au point du centre de traitement du poisson qui sera construit sur le quai Louarn et se préparer à sa gestion, la coopérative des pêcheurs côtiers et lagonaires de Hao-Amanu « Goio Tua Rehu » a chargé 3 personnes de fonctions-clés :

- Eric BIENAIME, responsable d'atelier, chargé des aspects techniques,
- Parua BUTCHER, gestionnaire, chargé des aspects comptables,
- David KOHUEINUI, responsable marketing, chargé de la commercialisation.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre le président de la coopérative, Tony FOSTER : *contact* : 78 48 68 - *courriel* : fosterTony@mail.pf

L'ARTISANAT, UN SECTEUR IMPORTANT À HAO

A ce jour, 17 artisans individuels ont été recensés; 1 est titulaire de sa carte d'artisan et 7 en ont fait la demande.

La carte d'artisan, indispensable pour bénéficier d'un soutien : micro crédit (acquisition de machines, outils), aides financières (subventions, prise en charge du fret maritime des produits vers Papeete), formation et accès au dispositif d'insertion CPIA.

Vous voulez plus de renseignements, vous souhaitez faire la démarche, la CTG est là pour vous accompagner.

EXPORTEZ VOS PRODUCTIONS ARTISANALES À PAPEETE

Du 25 novembre au 4 décembre prochain, l'Assemblée de la Polynésie française accueillera le 1^{er} salon des artisans paumotu. Ce salon est organisé par Rosalie TU, présidente de la fédération artisanale *Te vahine mara-gai* de Fakarava, en collaboration avec le Service de l'Artisanat traditionnel.

Lors de sa visite, le Haut-commissaire a également proposé d'ouvrir les jardins de sa résidence pour une exposition spéciale Hao.

Vous êtes intéressé, vous voulez en savoir plus, faites-vous connaître à la mairie ou auprès de la CTG.

LE FIFO SE DÉCENTRALISE ET VIENT À HAO

Du 22 au 24 septembre prochain, plusieurs films primés au FIFO seront projetés au collège pour la population intéressée de l'atoll.

AVIS DES LECTEURS — Votre avis nous intéresse!

Si vous avez des idées, des suggestions, des remarques ou des questions, contactez la CTG (Eric Deat) au 50 22 75 ou la SAITG (Laura Lacrampe) au 46 86 09.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Haut-commissariat de la République en PF

Subdivision Administrative des îles Tuamotu Gambier

BP 115 - 98713 Papeete

Tel : 46 86 21 - Fax : 46 86 29

subdiv.tuamotu-gambier@polynesie-francaise.prf.gouv.fr



Polynésie française

Circonscription des îles Tuamotu-Gambier

BP 4585 - 98713 Papeete

Tel : 50 22 75 - Fax : 43 36 55

secretariat.ctg@archipels.gov.pf



Forces armées en Polynésie française

BP : 9420 - 98715 Papeete

Tel : 46 20 08 - Fax : 45 29 74

comsupcab@armees-polynesie.pf



Commune de Hao

Tel : 97 03 83 - Fax : 93 50 01

mairiedehao@mail.pf

hao@sivmtg.pf